Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE

ÉPREUVE E6.2 : RAPPORT D'ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL, UNITÉ U62

SESSION 2026

Durée : 30 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

Aucune règle spécifique d'utilisation de la calculatrice n'est fixée pour cette épreuve orale. Le candidat peut utiliser son support numérique.

Le candidat présente son rapport individuel d'activités et son support numérique. Le rapport est dactylographié et ne dépasse pas 30 pages. Aucun sujet écrit ni dossier technique commun n'est remis au candidat.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : ENTREPRISE OU ORGANISME D'ACCUEIL DU CANDIDAT, INDIQUÉ DANS SON RAPPORT INDIVIDUEL D'ACTIVITÉS

L'épreuve E6.2 est une épreuve orale individuelle. Le candidat présente, à l'aide du support numérique qu'il a élaboré, l'entreprise ou les entreprises d'accueil et les tâches qui lui ont été confiées en milieu professionnel. Il s'appuie sur son rapport individuel d'activités, dactylographié et limité à 30 pages.

L'épreuve dure 30 minutes : l'exposé du candidat peut durer jusqu'à 15 minutes et est suivi d'un entretien pouvant durer jusqu'à 15 minutes. Le jury n'interrompt pas le candidat pendant son exposé. L'entretien porte sur le rapport, les activités présentées, leur contexte professionnel et les compétences mobilisées.

Les situations professionnelles, les données techniques, les choix de conception, les calculs, les normes et les réglementations mobilisés sont ceux qui sont pertinents au regard des activités réellement décrites par le candidat et de son option. L'épreuve ne comporte pas de dossier technique commun ni d'exercice écrit de dimensionnement.

Partie 1 : Présentation de l'entreprise et de son contexte professionnel (5 points)

Situer l'entreprise, ses offres et les activités du candidat

Lors de son exposé, le candidat présente l'entreprise ou les entreprises concernées et situe les activités rapportées dans leur contexte professionnel. Le jury apprécie la clarté, la pertinence et la précision des informations retenues.

1.1 (2,5 points) Présenter l'entreprise ou les entreprises d'accueil : activité, organisation utile à la compréhension des missions, clientèle ou donneurs d'ordre, et place de l'entreprise dans son secteur professionnel.

1.2 (2,5 points) Présenter les tâches confiées et préciser la place du candidat dans l'équipe, les interlocuteurs concernés ainsi que les objectifs professionnels auxquels ses activités répondaient.

Partie 2 : Présentation et analyse des activités réalisées (5 points)

Rendre compte des missions, des démarches et des résultats

Le candidat choisit et organise les éléments de son rapport nécessaires à la compréhension de ses activités. Les informations communiquées doivent être cohérentes avec les missions décrites et permettre au jury d'identifier la démarche suivie et les résultats obtenus.

2.1 (2,5 points) Décrire une ou plusieurs activités significatives en précisant la demande initiale, les étapes suivies, les moyens mobilisés et le résultat obtenu.

2.2 (2,5 points) Analyser les choix effectués et les difficultés rencontrées. Lorsque les activités s'y prêtent, commenter les éléments de coût, de délai, de qualité ou de retour d'expérience effectivement disponibles dans le rapport.

Partie 3 : Communication et organisation professionnelles (5 points)

Rendre compte, organiser l'action et adapter sa communication

Le jury apprécie la capacité du candidat à communiquer de façon structurée et adaptée à ses interlocuteurs, ainsi qu'à rendre compte de son activité et de son organisation professionnelle.

3.1 (2,5 points) Présenter, à partir des situations décrites dans le rapport, la manière dont le candidat a transmis des informations, préparé un compte rendu ou une synthèse, ou adapté son discours à un interlocuteur professionnel.

3.2 (2,5 points) Expliquer, lorsque cela correspond aux activités rapportées, comment le candidat a suivi un avancement, participé à une réunion, transmis des consignes ou pris en compte les autorisations et habilitations nécessaires.

Partie 4 : Entretien avec le jury (5 points)

Approfondir les activités et expliciter les compétences mobilisées

Après l'exposé, le jury conduit un entretien à partir du rapport et de la présentation. Les questions sont adaptées aux activités effectivement réalisées, au contenu du rapport et à l'option du candidat. Elles ne constituent pas un exercice technique commun à tous les candidats.

4.1 (2,5 points) Répondre avec précision aux demandes d'explication du jury, justifier les choix présentés et établir le lien entre les activités décrites et les compétences mobilisées.

4.2 (2,5 points) Prendre du recul sur l'expérience professionnelle : identifier les acquis, les limites de l'intervention réalisée et les améliorations ou suites envisageables, en distinguant les faits observés des propositions personnelles.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.